



170

agents en situation
de handicap
en 2024

74% ♀

26% ♂

86% fonctionnaires

14% contractuels

8,24%

Taux
d'emploi direct
(> au seuil légal de 6%)

+21%
par rapport
à 2023

+ de 46 000 €

investis en 2024 pour
garantir le maintien dans
l'emploi des agents de
l'ASP en situation de
handicap et sensibiliser la
communauté de travail

33%
financés par l'ASP

67%
financés par le FIPHFP*

Des interlocuteurs à l'écoute

- 2 référents handicap nationaux
- 22 correspondants handicap locaux
- 2 assistantes sociales



Une nouvelle convention de partenariat

signée avec le FIPHFP
en 2024 jusqu'en 2026

3 priorités d'action

- 1 Sensibiliser et former les agents de l'ASP
- 2 Favoriser le maintien dans l'emploi
- 3 Recruter des travailleurs en situation de handicap

* Fonds pour l'insertion
des personnes handicapées
dans la fonction publique

